

1^{ère} édition

CONVENTION DALLOZ AVOCATS

Le nouvel événement
de la Profession d'Avocat

PARIS

CERCLE DES ARMÉES

14 DÉCEMBRE 2012

10H DE FORMATION

<http://convention.dalloz.fr>

Formations à l'actualité juridique et procédurale 2012

Mises en lumière des « Forces de la Profession »

Présentation des nouveaux métiers de l'avocat

Stratégies de développement du cabinet

ÉPISODES DALLOZ



CONVOCATION à toutes les forces de votre profession

La profession d'avocat connaît, sur fond de libéralisation des services juridiques et de marché du droit, des évolutions susceptibles de modifier en profondeur l'exercice quotidien : un travail désormais à plusieurs vitesses, sensibilisation au lobbying sur fond de guerre économique, nouveaux outils comme l'acte d'avocat, introduction des actions de groupe, libéralisation du démarchage, de la publicité et de la communication, autant

de leviers de croissance et de compétitivité à l'égard des autres professions juridiques.

Des évolutions en forme de « lames de fond », initiées le plus souvent sous les coups de boutoir de Bruxelles, qui seront au cœur des débats interactifs que propose la Convention Dalloz. L'occasion pour les participants de prendre la pleine mesure des nouvelles dimensions de leur métier : être de véritables partenaires stratégiques pour leurs clients.

II. Nouveaux enjeux législatifs, jurisprudentiels et procéduraux

Plus que jamais, logique marchande oblige, c'est par la compétence que l'avocat tirera son épingle du jeu, sur fond d'amélioration de l'accès du justiciable au droit et à la justice. D'où l'obligation de se former aux dernières évolutions législatives, jurisprudentielles et procédurales, ce qu'avait bien compris la profession en instaurant via la loi du 11 février 2004 la formation continue.



Il en va de la performance, de la compétitivité et plus généralement de la qualité des conseils juridiques délivrés par le Barreau. La Convention Dalloz offre à ses participants l'occasion, en présence des meilleurs spécialistes, de mettre à jour et perfectionner leurs connaissances.

ENTREPRENEURIE et développer votre cabinet

Rentabilité et développement de chiffres d'affaires : deux enjeux aujourd'hui au cœur du métier d'avocat et de la gestion du cabinet, devenu une entreprise (presque) comme une autre. Comment rester performant et se développer ? Quels nouveaux métiers s'offrent aux avocats ? Quelle structure d'exercice choisir ? Quels principes de facturation adopter ? De la même façon, l'avocat ne peut plus faire l'économie d'une approche marketing et se doit d'avoir une réflexion sur sa part de marché, sa stratégie, sa marque... et le faire savoir.

Autant de défis que les praticiens se doivent de relever pour conquérir de nouvelles parts de marché. Les ateliers de la Convention Dalloz leur proposent les clés d'un véritable Business Development.

VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2012

Cercle national des Armées - 8, place Saint Augustin - 75008 PARIS - **Parking** : Square Marcel Pagnol
Méto & RER : Ligne 9 Saint Augustin - Ligne 14 Gare Saint Lazare - RER A Auber - **Bus** : 94, 84, 32, 28, 80, 43
Accueil : 8h30 - **Ouverture des sessions** : 9h - **Conférence de clôture** : 19H

PERFORMANCE DU CABINET

Nouveaux marchés, nouveaux métiers et conseils de gestion pour augmenter la rentabilité et la compétitivité de votre cabinet

↓ SALLE 5

9H - 10H30 AVOCAT MANDATAIRE EN TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Michel Vauthier, Avocat au Barreau de Paris, président fondateur de l'Association des avocats mandataires en transactions immobilières (AAMTI)
Edouard Vitry, Avocat au Barreau de Paris, associé, K&L Gates, cofondateur de l'AAMTI

10H30-12H AVOCAT TUTEUR

Florence Fresnel, Avocat au Barreau de Paris, spécialiste en droit des personnes

12H-13H30 AVOCAT MÉDIATEUR

Laurent Samama, Avocat au Barreau de Paris, AMCO, président de l'Association des médiateurs européens (AME)
Fabrice Vert, Magistrat, coordinateur chargé de l'activité des conciliateurs de justice et des médiateurs dans le ressort de la Cour de Paris

14H30 - 16H AVOCAT CORRESPONDANT INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Alain Bensoussan, Avocat au Barreau de Paris, Alain Bensoussan Avocats
Yann Padova, ancien Secrétaire général de la CNIL

16H - 17H30 AVOCAT CONSEIL PATRIMONIAL ET TIERS DE CONFIANCE

Hugues Letellier, Avocat au Barreau de Paris, AMCO, associé gérant, Hohl Avocats, président du comité droit de la famille et des successions du Conseil des Barreaux Européens (CCBE)
Nicolas R. Moreau, Avocat au Barreau de Paris, associé, Opléo Avocats

17H30 - 19H AVOCAT MANDATAIRE D'ARTISTES ET DE SPORTIFS

Virginie Lapp, Avocat au Barreau de Paris
Jean-Claude Zylberstein, Avocat au Barreau de Paris, éditeur
Charles Edouard Renault, Avocat au Barreau de Paris, associé, De Gaulle Fleurance Avocats
François Klein, Associé, KGA Avocats

TOUTE LA JOURNÉE

INDEMNITÉS CHIFFRÉES

Avec le service Jurisprudence chiffrée Dalloz, accédez aux données chiffrées de tous les arrêts des cours d'appel françaises en :
Préjudice corporel - Baux commerciaux - Droit social - Droit de la famille

↓ SALLE 6

Coordonné par Dominic Jensen, conseil en stratégie et organisation des cabinets d'avocats, auteur de *Cabinet d'avocats* (Dalloz), ancien avocat.



9H - 11H CHOISIR SA STRUCTURE D'EXERCICE OU LA TRANSFORMER

Christophe Thévenet, Avocat au Barreau de Paris, Associé, Thévenet Decap
Philippe Touzet, Avocat au Barreau de Paris, Associé, Touzet Bocquet Associés

- Quelle structure pour quel cabinet ?
- Aspects juridiques, fiscaux et sociaux
- Transformations de structures d'exercices : les pièges à éviter

11H - 13H HONORAIRES, FACTURATION ET GESTION DU TEMPS

Dominic Jensen, Ancien avocat, conseil en stratégie et organisation des cabinets d'avocats

- Principes de facturation
- Déterminer son taux horaire, fixer un forfait
- Répartition du travail : déléguer et rentabiliser
- Suivi des temps
- Modes alternatifs de facturation

13H - 15H GESTION FISCALE, SOCIALE ET COMPTABLE

Florent Burtin, Expert comptable, associé, Agifec

- Arbitrages rémunération/dividendes dans les SEL et impacts fiscaux
- Retraite de l'avocat
- Assurances de l'avocat
- Risques liés à certaines déductions

15H - 17H COMMUNIQUER SUR INTERNET : OPPORTUNITÉS ET LIMITES DÉONTOLOGIQUES

Eric Bonnet, Journaliste, consultant presse écrite & web, ancien avocat
Clarisse Berrebi, Avocat au Barreau de Paris, membre du CNB, présidente de la commission Nouvelles technologies

- Animer un site ou un blog
- Optimiser son référencement
- Créer et diffuser une newsletter
- Participer aux réseaux sociaux

17H - 19H GESTION DES COLLABORATEURS

Emmanuel Daoud, Avocat au Barreau de Paris, associé, cabinet Vigo

- Où et comment recruter
- Entretien d'embauche, formation, évaluation
- Politique de rémunération
- Carrière du collaborateur et motivation
- Association des collaborateurs

À 19h00

Conférence de clôture

par Laurent Vallée,

Directeur des Affaires civiles et du Sceau

